

# De la truille bretonne et de l'autocensure

Les Bretons s'infligent une autocensure stupide, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux même, au lieu d'en rejeter la responsabilité systématiquement sur le pays qui les a annexés au XVème siècle

Mes recherches sur l'histoire de la Bretagne auraient pu ne jamais paraître, même si elles représentent une dizaine de cahiers très épais (10 cahiers au moins, de 300 pages manuscrites, écrites, en très petits caractères avec des feuilles intercalaires très nombreuses).

En bref : je suis né en Bretagne bretonnante en 1941. La « francisation » forcée du pays était telle- qu'il ne nous était permis, à l'école, que de parler français, et d'admirer les seules « valeurs » française, le pays le plus « admirable de l'Univers ». Chacun de nous a eu son itinéraire de retrouvailles de ses origines. Le mien n'a rien de très original. Je vous raconterai cela.

Voici les circonstances singulières qui m'ont conduit à me lancer dans la bataille.

En 1996, j'ai eu enfin l'opportunité de soutenir devant ma faculté d'origine - notre bonne ville de Nantes, capitale politique de notre Duché souverain pendant plusieurs siècles -, ma thèse de doctorat en droit, presque trente années, jour pour jour, après la soutenance de ma thèse de doctorat en médecine.

Mon Président de thèse est un homme remarquable. Ce n'est pas seulement sa courtoisie qui me séduit, mais l'éventail de qualités rarement réunies dans une même personne: il est professeur de droit, certes, mais aussi un fin spécialiste de l'histoire des Institutions, un grand connaisseur de l'histoire de l'humanité, un sociologue d'envergure. C'est un homme simple, modeste. Le contact verbal est aisé, et nous parlons, donc. Surprise: ce strasbourgeois, nommé à Nantes de longues années auparavant, connaît l'histoire de la Bretagne, mieux que beaucoup de Bretons.

Surtout, son absence totale de parti pris, fait qu'il aborde cette histoire sans complexe, en utilisant des concepts que tous les historiens devraient connaître - je les ai moi-même découverts au cours de mes longues recherches. Ce qui nous permet d'aborder tous les problèmes qui ont été occultés pendant plusieurs siècles en Bretagne, afin de dissimuler que notre Pays a été conquis par une puissance étrangère, et non pas "Réuni" de son plein gré, comme l'enseigne l'histoire officielle de la république : la Bretagne, victime d'une guerre très meurtrière d'invasion, a été conquise, détruite, puis "ANNEXEE", le plus fort utilisant sa puissance pour masquer la vérité, et pour empêcher qu'elle ne "remonte à la surface".

Je suis "soufflé" par ces propos, car ce sont, précisément, les conclusions auxquelles je suis parvenu. Non sans mal, car tout est fait - par les universitaires bretons, en particulier, tenus ou se croyant tenus par des impératifs de carrière - afin que les Indigènes ne voient pas clair dans ce qui est arrivé à leurs aïeux, et à la situation dans laquelle ils se trouvent maintenus, par la double convergence d'intérêts concordants: ceux de l'Etat dit "central", et de l'appareil politique dont il permet l'élection, en "adoubant" les "candidats" choisis par ledit Etat central avant de les soumettre au "suffrage" dit Universel et Libre. Ce qui me frappe le plus est la phrase suivante: "les phénomènes de collaboration ne sont pas propres à la dernière guerre, ils

sont universels; il est hors de doute qu'ils étaient présents lorsque la Bretagne fut annexée par la France".

C'est la première fois que j'entends un tel discours, formulé avec une concision étourdissante: J'AI ENFIN TROUVE MON INTERLOCUTEUR: nous parlons le même langage.

Une année ayant passé, je demande à ce professeur, très directement, attendu qu'il est habilité à proposer des sujets de thèse aux doctorants, à les suivre et à présider les jurys, de confier à l'un de ses élèves, si possible choisi parmi les plus intelligents, le sujet suivant: "Comment s'est faite, en 1532, la "Réunion de la Bretagne à la France" ? Je souligne qu'il est probable qu'il ne s'agit probablement pas d'une "réunion", que le sujet n'a jamais été traité d'une manière satisfaisante par personne, qu'il est même évité dans les universités, et qu'il est vraisemblable que la consultation des archives - à peine effleurées, et toujours interprétées d'une manière cursive et sommaire - va réserver des surprises. J'ajoute que les bretons sont en recherche de leur identité, que beaucoup savent que leur culture a été assassinée, que leur vieille langue nationale, persécutée, est en train de disparaître, et que le champ de recherche est très prometteur.

Quelle n'est pas ma surprise d'entendre cet honnête homme me répondre ceci:

" Il m'est impossible de prendre cette responsabilité. Non que j'aie à craindre quoi que ce soit pour moi-même, qui arrive en fin de carrière. Mais considérez bien l'alternative: ou bien je confie cette thèse à un étudiant médiocre ou moyen; dans ce cas, la thèse sera "ratée"; elle n'apportera rien à personne; de plus, la soutenance aura pour effet d'empêcher de traiter à nouveau le même sujet pendant vingt ans, car tels sont les usages des facultés. Ou bien, deuxième hypothèse, je confie le travail à un étudiant brillant. dans ce cas, ce sera pire: la carrière universitaire de ce jeune homme S'ARRETERA NET; il sera exclu de partout, car il aura touché l'intouchable, il aura révélé ce que l'histoire officielle a effacé, d'une manière voulue et consciente. Le dogme français est que la Bretagne A TOUJOURS FAIT PARTIE DE LA FRANCE; elle n'a jamais été indépendante; le "traité" de 1532 n'a été, selon les français, qu'une mise en conformité du droit avec la réalité. IL EST EMINEMMENT DANGEREUX, pour la carrière d'un étudiant brillant, de le faire travailler sur ce sujet: LA FIN DE L'INDEPENDANCE DE LA BRETAGNE EST UN SUJET TABOU ; selon les français, la Bretagne n'a commencé à exister que du jour où elle est devenue française; avant, elle était une région obscure et arriérée.

C'EST LA FRANCE QUI L'A FAIT ACCEDER A LA CIVILISATION."

Là, je suis sidéré. Ainsi, nos brillants universitaires se sont tenus à distance de ce sujet par peur, par souci de leur carrière. Et les politiques en ont fait autant: ils sont devenus des vassaux, certains par ignorance, d'autres d'une manière consciente. Et la situation perdue, sans que personne, dans les milieux officiels, fasse rien pour que cette hypocrisie cesse.

Je vacille. Pas pour longtemps. Puisque personne ne veut faire ce travail, c'est moi qui le ferai. Avant que quelques mois s'écoulent, je suis penché sur les archives manuscrites et publiées. Je consulte tous les traités de droit médiéval qui me tombent sous la main. S'agissant du droit des Traités, je remonte jusqu'au droit romain, en passant par le droit byzantin, le droit canonique ... Au mois de septembre 2001, je soutiens devant un jury composé de professeurs de la Sorbonne un mémoire sur " Le Rattachement de la Bretagne à la France ". Le jury est loin d'être enthousiaste. C'est normal: ces historiens éminents ne savent pas, davantage que moi avant que je ne commence mes recherches, que la Bretagne, à la fin du Moyen âge, est l'une des premières puissances européennes, et que ce que l'on a

puddiquement appelé la "Réunion" à la France, a été une catastrophe Nationale d'une extrême gravité. On m'interroge avec une pointe d'anxiété: vais-je publier mes travaux ? Si oui, celà ne va-t-il pas créer, à terme, des conséquences graves, "jeter de l'huile sur le feu", comme le souligne l'un des membres du jury ? Je répons que toutes mes initiatives, jusqu'alors, ont provoqué en Bretagne des jalousies et des mesquineries telles, appuyées d'injures parfois répugnantes, que je suis dégouté d'aller plus avant, et qu'il y a apparence que celà est définitif. L'attitude des compatriotes sur lesquels je croyais pouvoir compter (je pense, notamment, à l'Opéra Anne de Bretagne, saboté par des médiocres, et coulé à force de sottise, alors que je travaillais à confier à un compositeur international de haut niveau cet ouvrage que je voulais introduire dans le répertoire lyrique, à l'égal des chefs d'oeuvre de Verdi et de Wagner), me fait penser sincèrement que mon action en faveur de la renaissance bretonne est définitivement terminée.

Je ne changerai d'avis qu'en 2006, en particulier grâce à Pierre Lemoine, qui vient me voir à Paris, à plusieurs reprises, et qui invoque un argument déterminant, le seul qui pouvait m'émouvoir : ce que j'ai découvert ne m'appartient pas, C'EST LA PROPRIETE DE TOUS LES BRETONS. C'est ainsi que Philippe Argouarch publie mes premières chroniques dans le site de l'Agence Bretagne Presse, tandis que la télévision bretonne et le revue "Bretons" me refusent leur concours, puis tous les autres merdias. Ce qui est dans l'ordre des choses en Bretagne.

En 1997, dans des circonstances mémorables, je donne une Conférence au Sénat de la République française, illustrée par de très beaux poèmes bretons dits par Jacqueline DANNO, comédienne et chanteuse de renom, sur notre héroïne nationale, Anne de Bretagne, devant 300 personnes. (Voyez sa biographie sur la toile). Je me suis bien gardé de dire qu'à travers ce personnage admirable, c'est, en fait, de l'agonie de Duché que j'entends parler, des quatre années de invasion française, et comment notre Souveraine, déjà mariée avec Maximilien d'Autriche, fils unique de Frédéric III, empereur du Saint Empire Germanique, portant devant l' Europe le titre prestigieux de Reine des Romains, est contrainte, par l'effet de pressions morales intolérables, d' accepter la demande en mariage de son ennemi haï : le roi de France Charles VIII, seul moyen de sauver ce qui reste de son pays. Les Français ont introduit dans le pays 40 000 soldats, dont plus de 6000 Suisses. Ils ont dépensé pendant les quatre années de la guerre d'invasion 10 millions de livres, soit vingt fois le budget annuel de la Bretagne, qui est de 500 000 livres. Le pays est en ruine, pour très longtemps. Le calvaire des Bretons ne fait que commencer.

Je vis à Paris depuis trente ans. Je ne suis donc pas surpris de l'attitude du public français, certes désappointé par mes propos, mais courtois, ouvert, extrêmement actif au cours du débat très animé qui suit la conférence, les questions posées étant toutes pertinentes. Pas une seule invective, pas un seul propos discourtois. Une certaine stupeur flotte sur l'assemblée: comment a-t-on pu "scotomiser" tout celà ? Pourquoi ce tabou ? Dans quel but ? Il est clair qu'on est chagriné d'apprendre que les Bretons sont une Nation pleine et entière, totalement distincte de la nation française, et que le temps est en train d'arriver ou leurs destins vont se séparer; c'est le sens, irrépressible, de l'Histoire. Mais tous comprennent le sens de mes propos, solidement argumentés, de même que sont argumentées toutes les réponses faites aux questions posées, aucune n'ayant créé chez moi la moindre gêne ou le moindre embarras. Car la vérité est ce qu'elle est : je ne mens jamais, et j'ai en horreur de toutes les formes d'hypocrisie. Marcel Texier, Président des bretons de l'extérieur, est là. Il ne cache pas sa satisfaction. Il se lève, et dit : "docteur Mélenec, vous êtes un magicien .... " (Je passe sur le reste de son discours ...). Quant à moi, je suis satisfait : en plein Sénat de la République

française, je suis venu apprendre aux français, comment leur pays, en violation de toutes les normes juridiques internationales, a envahi un pays pacifique et respecté de toutes l'Europe, puis a subjugué ses vieilles Institutions, l'a annexé , enfin, l'a réduit à néant. Comme à Troie, je suis le cheval que l'on n'attendait pas, qui a pénétré dans l'Edifice. Sans trop de difficulté, et sans y créer aucune atteinte à l'ordre public, d'ailleurs.

A cette époque, je suis candidat à la succession de Jacques Pelletier, Médiateur de la république, dont je suis le conseiller depuis plusieurs années. La Médiature, au demeurant , est représentée par une vingtaine de personnes; bien sûr, ils sont français, et ne sont pas enthousiasmés par mes conclusions. Mais ce sont des gens intelligents, très capables de comprendre, car je n'ai dit que la vérité. Aussi mes propos ne créent chez eux aucune sorte de scandale. C'est le contraire qui se produit. Si je succède à Jacques Pelletier en qualité de Médiateur, ils ont l'assurance que dans tous les dossiers qui me seront confiés, je me montrerai digne de mes fonctions, et que je ne mentirai jamais. La Bretagne est loin: il n'y a que dans cette contrée qu'on a la trouille, et qu'on vous ferme la porte au moindre souffle de vent. J'ai honte pour certains de mes compatriotes, et je sais pourquoi.

Jamais l' "université" de Bretagne, jamais les députés, les députées, les sénateurs, les sénatrices, ne m'ont invité à faire la moindre conférence en Bretagne ou ailleurs : mais je me suis passé d'eux et d'elles, avec joie, je n'ai pas à vous le dire. Vous devinerez que mon estime pour eux (et pour elles) est des plus mesurées.

LOUIS MELENNEC

Date de création : 29/11/2006 @ 15:40

TEXTE REDIGE EN 2006. En 2020 : les sus-mentionné(e)s sont toujours esclaves : ils adorent çà ! Ces esclaves ont supprimé ma biographie dans Wikipédia, et tous les merdias bretons ont exclu mon nom. Peine perdue : ma biographie est réapparue trois jours plus tard en plusieurs langues, mon nom est partout sur la toile.

Voeux de louis mélenec pour l'ANNEE 2020

MESSAGE DE NOUVEL AN POUR L'ANNEE 2020. LOUIS MELENNEC.

CE QUI A MOTIVÉ LE COMBAT DE LOUIS MELENNEC, CE N'EST PAS LA BRETAGNE, CE SONT LES VALEURS QU'IL A DÉFENDUES TOUTE SA VIE :

" En juillet 2015, il publie sur son blog un article terrifiant sur les crimes contre l'humanité perpétrés en Bretagne par la France, le pays des droits de l'homme, en 1793 et en 1794, sous le titre : Les armées de la liberté en Bretagne : viols en série devant les enfants, les maris et les familles, éclatement des organes génitaux avec des fusils, castrations, écrasement des femmes enceintes sous des pressoirs à raisin, embrochage des enfants sur les baïonnettes des fusils, découpage de victimes vivantes en morceaux, ouverture du ventre des femmes enceintes pour en extraire les fœtus et y mettre de l'avoine pour les chevaux, cuisson des cadavres pour en extraire la graisse, destinée à lubrifier les roues des charriots, dépeçage des corps humains pour traiter la peau comme du cuir, et fabriquer des culottes pour les officiers français : un musée des horreurs, pire que celles des nazis et de Daesh. Ces crimes sont imprescriptibles. Tous les médias sont au courant : pas un mot, dans aucun journal français. L'article circule partout.

Le titre dont il est le plus fier : il est militant des droits de l'homme, et des droits des peuples. Ce dont il a le plus honte : la lâcheté des « élus » bretons, des médias français et bretons, de la prétendue université bretonne : tous se taisent sur tous ces crimes."

Les coupables ne sont pas les Français, qui lui ont donné la parole, au moins deux fois au Sénat, et dans de nombreuses mairies, mais les complices bretons actuels de ces crimes, qui continuent à se taire. Honte à ces larves.

LOUIS MELENNEC